



CPA/4604

LES AMIS D'ACCOMPAGNER

asbl - vzw

Sous le haut patronage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid

Patronage Royal

Le patronage de Son Altesse Royale la Princesse Astrid prenant fin le 15 avril 2026, Monsieur Dirk WOUTERS, Ambassadeur, Conseiller auprès de la Princesse Astrid nous a fait l'honneur de nous informer que le Haut Patronage en faveur de l'asbl « Les Amis d'Accompagner » était renouvelé pour une période de 5 ans, débutant le 16 avril 2026.



Nous remercions Son Altesse Royale la Princesse Astrid pour la confiance qu'elle nous témoigne en nous accordant son Haut Patronage. Nous saurons nous montrer dignes de cette confiance en étant au service de tous nos concitoyens.

Editorial : La Goutte et l'Océan

Aujourd'hui, dans les transports en commun, en ville, nous sommes sollicités sans relâche. Chaque jour, nous croisons des visages, témoignant d'une détresse, d'un mal-être, qui semble sans fin. Face à cela, une réaction naturelle s'installe : la fuite.

Nous voulons aider, nous voulons tendre la main, mais le nombre de demandes est tel que nous ne savons plus par où commencer. Cette saturation finit paradoxalement par nous paralyser.

Nous devons l'admettre avec humilité : nous ne sommes pas tout-puissants. Cette reconnaissance est douloureuse. Elle nous pousse parfois à détourner le regard, non par cruauté, mais parce que la misère des autres est le miroir de notre propre fragilité.

Regarder la souffrance en face, c'est accepter de voir les limites de notre capacité d'action. Pour nous protéger de ce sentiment d'inefficacité, nous risquons de sombrer dans l'inflexibilité ou, pire, dans une indifférence de façade qui n'est qu'une armure contre la culpabilité.

Pourtant, rester immobile n'est pas une fatalité. Le secret pour ne pas se laisser submerger réside dans le passage du « je » au « nous ». Seul, le fardeau des autres est écrasant ; ensemble, il devient une responsabilité partagée.

S'appuyer les uns sur les autres n'est pas un aveu de faiblesse, mais une stratégie de résistance et d'efficacité. L'action isolée s'épuise vite, tandis que l'engagement collectif

crée un réseau de solidarité capable de soutenir ceux qui flanchent. En unissant nos forces, nos compétences et nos maigres moyens, nous transformons une intention stérile en un impact concret.

Certes, nous ne saurons pas tout faire. Nous ne résoudrons pas toutes les crises, nous ne guérirons pas toutes les blessures. Mais nous pouvons faire « un peu ». Ce « peu » est essentiel. C'est ici que les mots de Mère Teresa résonnent avec une force particulière : « Ce que nous faisons n'est qu'une goutte dans l'océan. Mais si cette goutte n'était pas dans l'océan, elle lui manquerait ».

Chaque geste de compassion, chaque minute de temps offerte, chaque don, aussi modeste soit-il, possède une valeur intrinsèque. C'est la somme de ces gouttes qui finit par irriguer les déserts de l'exclusion. Agir ensemble, c'est refuser de laisser l'océan se vider de son humanité.

C'est pourquoi, Accompagner devient de plus en plus un réseau d'actions solidaires où chacun, à sa place, concourt au bien de ceux et celles qui frappent à notre porte.
Fr Guy



Historique d'Accompagner suite de la Lettre Info 68

Professionnalisation, nouveaux outils, nouveaux défis (2013 -2018)

Entre 2013 et 2018, l'association franchit une nouvelle étape de professionnalisation. En **2013**, son organisation est revue : l'orientation sociojuridique et le service aux partenaires, chargé des demandes issues du réseau, sont désormais gérés séparément sous la coordination d'un responsable opérationnel. Les locaux sont réaménagés, au point que tous les services doivent s'abriter provisoirement au numéro 44 avant l'inauguration du « nouveau » bureau. La lettre INFO change de look. Cette période marque une volonté claire : mieux organiser l'activité, mieux la rendre visible et mieux soutenir sa croissance.

En **2014**, l'association devient membre de l'« As-sociation pour une éthique dans la récolte des fonds » et adopte un nouveau plan d'actions. Elle développe des partenariats médiatiques, notamment avec RCF (Radio chrétienne francophone), renouvelle son site internet, produit des vidéos de ses activités et continue à mobiliser autour d'événements de soutien. En **2015**, une nouvelle demande d'agrément dans le cadre de la Cohésion sociale est acceptée. L'association rejoint également le « Forum bruxellois de lutte contre la pauvreté », siège à la « Commission d'attribution des logements sociaux » de Koekelberg et change encore d'échelle avec un subside européen de « Give Eur-Hope ». La lettre INFO devient trimestrielle, signe d'un rythme de communication plus soutenu.



Les années **2016 et 2017** confirment cette montée en puissance. Un nouvel agrément et un subside structurel 2016-2023 sont obtenus en Cohésion sociale. La charte de bienvenue des usagers est finalisée, des supervisions trimestrielles des accueillants sociaux sont organisées et des « tables rondes » de bénévoles mises en place. De nouveaux bureaux sont aménagés à l'étage. Une étude de cas sur l'intégration des réfugiés est publiée. Surtout, commencent alors les démarches pour une reconnaissance comme Centre d'aide aux personnes (CAP). En **2017**, l'association devient ASBL-VZW, adhère à la Fédération des services sociaux et peut se prévaloir de dizaines d'accords de partenariat. Mais son développement met aussi en lumière une limite : les locaux de la rue Vande Sande ne suffisent plus et ne répondent pas aux exigences architecturales et urbanistiques liées à un possible agrément comme CAP.



L'année **2018** est donc charnière. Après des recherches laborieuses, un plateau est trouvé au 23 rue Sergijsels, à Koekelberg : tout reste à dessiner et à construire, mais une nouvelle page devient possible. L'association doit, en parallèle, faire face à deux

attaques informatiques de son site. Elle avance ainsi sur deux fronts à la fois : renforcer son action de terrain tout en se dotant de structures plus solides.

Témoignage - 2017, « Un pas vers l'autonomie » Une bénévole accompagne Iv., jeune femme africaine abandonnée par son mari et orientée vers l'association, alors que le CPAS conditionne l'octroi d'un revenu d'intégration à une inscription à des cours de français. La communication est difficile, le stress palpable, mais l'accompagnement permet à Iv. de se rendre à la cellule Emploi d'Anderlecht et de comprendre la suite des démarches. À la sortie, elle paraît plus détendue et remercie avec un grand sourire. Quand la bénévole lui propose de revenir le lendemain, Iv. répond qu'elle pense pouvoir désormais effectuer la procédure seule. Ce moment résume bien l'esprit de cette période : l'accompagnement n'a pas pour but de se substituer durablement à la personne, mais de l'aider à reprendre prise sur sa vie, à arriver à avancer un peu plus seule.



**CPAS
OCMW
Anderlecht**

Dans le même temps, l'association approfondit sa place dans les réseaux sociaux bruxellois. Elle ne se définit plus uniquement par ses interventions directes, mais aussi par sa capacité à coopérer, à documenter son expérience et à participer aux débats sur l'action sociale et le bénévolat. La reconnaissance obtenue par ses pairs, l'adhésion à des fédérations et la multiplication des accords de partenariat traduisent ce changement. Accompagner devient une structure plus lisible, plus reliée, plus crédible.



Mais cette reconnaissance s'accompagne d'exigences nouvelles : formaliser, sécuriser, aménager, anticiper. Les recherches de nouveaux locaux et les premiers pas vers l'agrément comme CAP montrent bien que le développement n'est pas seulement quantitatif ; il impose une transformation profonde des cadres de travail. Cette période prépare ainsi le passage vers une association capable de changer d'échelle sans perdre son sens du terrain.

Changement d'échelle et nouveaux horizons (2019-2025)

Les années 2019 à 2025 correspondent à un véritable changement d'échelle. En **2019**, malgré un nouveau piratage informatique aux conséquences importantes, l'association met en place une nouvelle structure opérationnelle autour de trois services coordonnés par des salariés : accueil et orientation sociojuridique, accompagnement ambulatoire, volontariat-relations. Elle signe aussi un partenariat avec deux agences immobilières sociales, obtient le permis d'urbanisme pour les futurs locaux de la rue Sergijsels, fait paraître la lettre INFO en néerlandais et gagne en visibilité dans le tissu social bruxellois. L'association s'élargit, se formalise et se prépare à un nouveau cadre de travail.

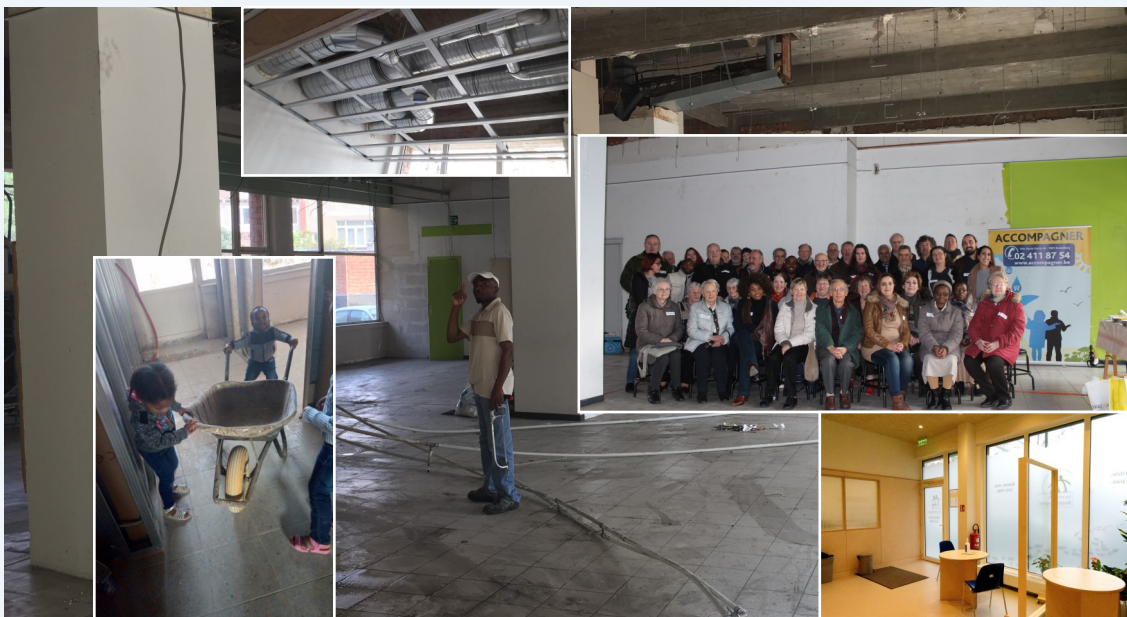
En **2020**, les travaux des locaux du plateau Sergijsels se poursuivent. À la veille de la crise sanitaire, une représentation théâtrale a encore lieu ; puis le covid-19 bouleverse l'organisation. L'enjeu devient de rester accessible aux usagers malgré tout. L'association adapte son fonctionnement quotidien, participe au numéro vert d'urgences sociales mis en place par la Fédération des services sociaux, finalise son emménagement dans les nouveaux bureaux en novembre et poursuit en même temps la refonte de son infrastructure informatique en lien avec les exigences du RGPD (Règlement général sur la protection des données). La demande d'agrément définitif comme CAP (Centre d'aide aux personnes) est introduite. En **2021**, l'ASBL Accompagner.Bxl est créée pour continuer à percevoir certains

subsidés de la Cocof (Commission communautaire française). L'agrément comme CAP est d'abord obtenu à titre provisoire. Les permanences passent de 20 à 30 heures par semaine, l'association héberge un « relais d'action de quartier » (RAQ), participe à plusieurs projets locaux et organise des distributions de repas avec La Porte Verte.

En **2022**, l'agrément définitif comme CAP est obtenu pour cinq ans. La visite de Son Altesse Royale la Princesse Astrid et celle de la ministre Nawel Ben Hamou témoignent de cette reconnaissance. En **2023**, l'association intègre le comité d'accompagnement du réseau Volontariat en action sociale, renouvelle son plan d'actions, accompagne le comité de quartier Van Huffel, accueille un nouveau directeur et poursuit l'ouverture de son réseau. En **2024**, l'agrément et le subside structurel sont renouvelés en Cohésion sociale pour 2024-2028. L'accueil est réorganisé, le service du volontariat renforcé, huit cafés numériques sont organisés et les « bons plans logement » sont lancés. Mgr Luc Terlinden, archevêque de Malines-Bruxelles, nous fait l'honneur de sa visite et re-

commande notre action à la "bienveillance de possibles personnes ou instances donatrices". En **2025**, l'association travaille sur les limites de ses accompagnements de terrain, adapte encore son accueil, développe les cafés numériques et les séances collectives d'introduction de demandes de bourses d'études. Au 31 décembre 2025, elle compte 10 travailleurs salariés, soit 8,8 ETP (équivalents temps plein), et 58 bénévoles, dont 36 accompagnants.

Témoignage - 2025, « Merci à l'ASBL Les Amis d'Accompagner ». Gustave remercie l'association pour « tout ce qu'elle m'apporte ». Grâce à l'aide reçue et aux formations proposées, il dit avoir retrouvé des repères dans le monde numérique, mieux compris ses factures et repris en main sa vie quotidienne. Le soutien et les animations, comme le Café numérique et Bon plan, lui permettent d'apprendre et de transmettre à d'autres ce qu'il a acquis. Ce témoignage montre combien l'association a évolué : elle agit aujourd'hui aussi sur l'inclusion numérique, le soutien collectif, l'accès à l'information et la capacité des personnes à devenir elles-mêmes ressources pour d'autres.



Cette dernière période montre aussi que l'association ne se contente plus de répondre aux urgences individuelles. Elle développe des formats collectifs, investit davantage le quartier et travaille les questions de logement, de numérique et d'accès aux droits. Les cafés numériques, les bons plans logement, les actions liées aux bourses d'études ou aux familles témoignent d'un élargissement des modes d'intervention. Accompagner devient à la fois un lieu d'accueil, un centre reconnu, un réseau de volontaires et un partenaire local. Ce mouvement enrichit l'accompagnement de terrain. Il traduit une maturité nouvelle : agir sur les obstacles immédiats, mais aussi sur les conditions qui permettent aux personnes de mieux comprendre leur environnement, d'accéder à leurs droits et de transmettre à leur tour. C'est cette continuité dans l'évolution qui donne tout son sens à ces vingt-cinq ans. Cette phase récente révèle enfin une association capable d'inventer de nouvelles réponses sans perdre ce qui a toujours fait sa force : la proximité, la constance et l'attention portée aux personnes.

De bénévole à partenaire !

Commençons par le présent. Je m'appelle Naomi (cela a toujours été le cas) et je travaille dans un service social (ceci est beaucoup plus récent). Dans ce cadre, je suis venu chez Les Amis d'Accompagner pour co-animer des discussions autour de l'énergie. C'est à l'une de ces occasions que j'ai recroisé Mathilde après plus de quatre ans. Le lieu m'était déjà familier car j'y ai été bénévole. Revenons en arrière.



En 2021, avec la volonté de me reconverter vers le secteur social, je suis passée de temps plein à mi-temps à mon emploi dans la bulle eurocrate pour travailler bénévolement localement dans le but de gagner de l'expérience de terrain en première ligne. C'est comme ça que j'ai atterri chez Les Amis d'Accompagner.

Ce que je retiens le plus de mon bénévolat c'est l'encadrement. A cette époque, j'étais sur ma recherche d'expériences sur plusieurs organismes et une asbl que je ne citerai pas mais que je critiquerai par rapport au manque de soutien que j'y ai ressenti (tout en exprimant ma compréhension du fait que ce type de travail ne devait pas être facile surtout pendant la crise sanitaire). Ici, les explications, la pédagogie, l'aide et l'encouragement ne manquent pas à l'appel. De l'expression d'intérêt jusqu'au premier accompagnement, le circuit est bien rodé pour préparer le bénévole, et s'en suivent les rapports d'étonnement et les formations (repas compris!).

Mon engagement ne dura malheureusement pas très longtemps car chanceuse comme je le suis souvent, j'ai pu rapidement décrocher un emploi en maison médicale, avec un horaire incompatible à la poursuite des accompagnements. Heu-

reusement ce ne fut pas la fin de l'aventure.

Dès mon entrée en fonction, je demande si mes collègues connaissent Les Amis d'Accompagner, ils disent non. Je laisse les flyers à l'accueil au cas où, et un cas se présente rapidement. Ma relation avec Les Amis d'Accompagner se transforme en celle de partenaire. Nous faisons plusieurs demandes et c'est après l'une d'elle que Francine m'envoie un courriel exprimant sa joie que je poursuive mon lien avec eux, mais je ne le vois pas car à ce moment, je change d'emploi et n'ai plus accès à cette boîte mail.

C'est en faisant une demande depuis mon poste précédent au Samusocial que Francine apprend que j'ai changé d'emploi et me transfère le message sur ma nouvelle adresse, avec un nouveau message tout aussi sympathique faisant référence au fait qu'elle a rencontré mon frère, nouveau bénévole. Ce sont les raisons expliquées plus haut qui m'ont fait encourager mon frère à rejoindre Les Amis d'Accompagner lorsqu'il était en recherche d'activités. [Je lui ai demandé comment ça se passe, il m'a répondu: *Ça se passe très bien, ça me plaît, je me sens utile.*]

Voilà donc comment des liens se sont tissés, parmi tellement d'autres depuis le 23 Rue Emile Sergijsels vers tout Bruxelles et au-delà (j'ai fait un accompagnement jusqu'à La Panne une fois). Un grand merci à l'équipe!



Aandacht !

Voortaan kunt U de Nederlandse uitgave bekomen op aanvraag aan Accompanier, Sergijselstraat 23, 1081 Brussel (mathilde.biette@accompagner.be)

Les amis d'Accompagner N.N.
0879.434.959

Accueil et correspondance :
Rue Emile Sergijsels, 23
1081 Bruxelles
02.580.20.30
bruxelles@accompagner.be

Accompagnement ambulatoire :
02.580.20.33
info.saa@accompagner.be

Site internet :
www.accompagner.be

Service du volontariat :
volontariat@accompagner.be

Siège social
Rue des Braves 21
1081 Bruxelles
Coordonnées bancaires
IBAN BE25 1142 6095 4582
BIC CTBKBEBX

Vos données personnelles

Si vous ne désirez plus recevoir d'informations de notre part ou préférez recevoir la lettre Info par courriel plutôt que par la poste, veuillez contacter mathilde.biette@accompagner.be. Si vous désirez que vos données soient retirées de notre base de données, veuillez contacter emmanuel.daubie@accompagner.be

Editeur responsable : Guy Leroy, rue des Braves 21 - 1081 Bruxelles (bruxelles.pre@accompagner.be)

Comment nous aider ?

En versant un don au compte IBAN BE25 1142 6095 4582 de «Les Amis d'Accompagner». Si vous nous avez communiqué votre numéro national, nous vous délivrerons l'attestation fiscale annuelle pour tout don = ou > à 40€ cumulés dans l'année 2026, et ce au courant du 1er trimestre 2027. Ecrivez en communication « Don PAF » si vous ne souhaitez pas donner votre numéro national.